

## APPROBATION DE SA MAJESTE.

(Le Sénat ayant repris séance.)

Le très honorable sir CHARLES FITZ-PATRICK, G.C.M.G., juge en chef du Canada, représentant du Gouverneur général, étant venu prendre place sur le Trône, les Communes ayant été convoquées, eut le bon plaisir de donner son approbation au bill suivant, intitulé:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public expirant le 31 mars 1919.

Le Sénat s'ajourne alors au lundi, 8 avril, à 8 heures du soir.

## SENAT.

Présidence de l'honorable JOSEPH BOLDUC.

Séance du lundi, 8 avril 1918.

La séance s'ouvre à huit heures du soir.

Prière et affaires courantes.

## NOUVEAUX SENATEURS PRESENTES.

L'honorable George Henry Barnard, C.R., de Victoria, Colombie-Anglaise, est présenté par l'honorable sir James Lougheed et l'honorable A. E. Planta;

L'honorable Wellington B. Willoughby, de Moosejaw, Saskatchewan, est présenté par l'honorable sir James Lougheed et l'honorable H. W. Laird;

L'honorable James D. Taylor, de New-Westminster, Colombie-Anglaise, est présenté par l'honorable sir James Lougheed et l'honorable L. W. Shatford.

## NORD-CANADIEN.

## INTERPELLATION.

L'honorable M. Casgrain.

1. Le Gouvernement a-t-il pris possession du chemin de fer Nord-Canadien, ou d'une partie quelconque de ce chemin de fer?

## Principal des emprunts de construction:

Central Trust Co., New-York, emprunt remboursé.. . . .	\$ 1,750,000 00
Guaranty Trust Co., New-York, acompte payé sur l'emprunt.. . . .	300,000 00
Columbia Trust Co., New-York, acompte payé sur l'emprunt.. . . .	1,500,000 00

## Valeurs garanties par le matériel roulant:

Paiement du principal des obligations contractées pour l'équipement.. . .	4,976,500 00
Paiement de l'intérêt sur les obligations contractées pour l'équipement.. . .	1,075,002 50

Intérêt et fonds d'amortissement sur les valeurs hypothécaires ayant priorité sur les débetures 4 pour 100 du Canadian-Northern garanties par le gouvernement fédéral, et intérêt sur emprunts, etc.:

Canadian-Northern (chemin de fer).. . . . .	9,136,083 18
---	--------------

L'hon. sir JAMES LOUGHEED.

2. Dans l'affirmative, à quelle date?  
3. S'il a pris possession d'une partie de ce chemin de fer, quelle partie est-ce?

4. Le Gouvernement a-t-il pris possession du Montreal Tunnel and Terminal Railway? Dans l'affirmative, à quelle date?

5. Qui devra payer les travaux actuellement en cours, et ceux qui ont été exécutés depuis la dernière session du Parlement, sur la Montreal Tunnel and Terminal Railway?

6. Le Gouvernement a-t-il, depuis la dernière session, effectué des paiements pour le compte des deux chemins de fer susmentionnés?

7. Dans l'affirmative, à quelle date? Combien a-t-il été fait de semblables paiements, et à quelles dates?

8. Le Gouvernement a-t-il payé quelques coupons des obligations des diverses compagnies subsidiaires faisant partie de la compagnie de chemin de fer Nord-Canadien?

9. Le Gouvernement a-t-il payé des billets dus par la compagnie de chemin de fer Nord-Canadien, ou l'une de ses compagnies subsidiaires?

10. Le Gouvernement a-t-il donné quelque valeur ou garantie pour payer les obligations de quelque une des dites compagnies?

11. Dans l'affirmative, quels sont les montants qui ont été ainsi payés ou garantis? A qui, pour quelle considération et à quelle date?

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Réponse:

1. Non.

2. Même réponse.

3. Même réponse.

4. Même réponse.

5. La compagnie dite "Montreal Tunnel and Terminal Railway Company."

6. Oui, conformément à la loi adoptée, lors de la dernière session.

7. Voyez l'état accompagnant la présente réponse.

8. Non.

9. Non.

10. Non.

11. Voir réponses nos 9 et 10.

## ETATS DES SOMMES PAYEES AU "CANADIAN NORTHERN".

19 novembre 1917.. . . .	\$12,500,000 00
28 " 1917.. . . .	2,540,421 97
10 décembre 1917.. . . .	54,750 00
9 janvier 1918.. . . .	1,250,000 00
18 " 1918.. . . .	2,000,000 00
24 " 1918.. . . .	2,000,000 00
30 " 1918.. . . .	2,017,460 77
4 février 1918.. . . .	653,863 79

\$25,000,000 00

La distribution de la somme ci-dessus a été faite comme suit: